



DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

CCAS DE MORMOIRON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 05/12/2025

Délibération n° 2025_023

Date de convocation : 27/11/2025

Membres en exercice : 13

Votants : 11

POUR : 11

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Le Président certifie le caractère
exécutoire de la présente décision.

Acte publié le : 16-12-2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
L'an DEUX MILLE VINGT CINQ et le CINQ DECEMBRE à 18 Heures,
le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi,
à Mormoiron, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence
de Monsieur Bernard LE DILY :

Présents : LE DILY Bernard, GABRIELLI Nathalie, ZAGRA Christophe,
CARTOUX Marie-Paule, ROSA Gil, GUYOTOT Mireille, LEDEZ Benoît,
Audrey PENE, Elsa GAILHAC, ROUX Jean-Paul

Procuration : KRISTIANSEN Lene pouvoir à GABRIELLI Nathalie

Absent excusé : Lionel MARTIN

Absent : Patrick CHAVADA

Secrétaire : Christophe ZAGRA

Administration Générale / Modification du règlement des aides sociales CCAS

Le règlement intérieur du CCAS fixe les conditions et modalités d'attribution des aides sociales facultatives destinées aux habitants de la commune.

Afin d'adapter ces dispositifs aux besoins sociaux identifiés, d'assurer une équité de traitement entre les demandeurs et de clarifier certains critères d'éligibilité, il apparaît nécessaire de mettre à jour les règles de calcul des dépenses prises en compte.

Il est proposé d'intégrer explicitement la prise en compte des charges fixes incompressibles (loyer, énergie, assurances, abonnements téléphoniques, remboursement de crédits ou dettes, impôts) dans l'évaluation budgétaire des foyers sollicitant une aide.

Le conseil d'administration ayant oui l'exposé du Président et après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **DECIDE** la modification du règlement des aides sociales, dont la version actualisée est annexée au présent document.
- **AUTORISE** Monsieur Le Président à signer tout acte se rapportant à la présente.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits
Ont signé au registre les membres présents,

Le secrétaire : Christophe ZAGRA

Le Président

Bernard LE DILY